

Séance du 9 OCTOBRE 2014

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaient présents : Mmes Drouineau, Désiles, Gervais, Rapicault, Ms Ledru, Lecomte, Aim, Buon, Cadaouen-Renou, Clément, Esnault,. Faucher,

Absents excusés : Mme Coignard procuration M. Fouché, M. Merouze abs.

Avant l'ouverture de la séance, M. le Maire informe le conseil de la démission de M. Christian Merouze pour raisons personnelles. M. le Maire prend acte de cette décision et transmettra ce courrier à Mme la Préfète.

Suite à une entrevue avec M. Duval domicilié à « la Marne » et représentant des habitants du hameau des Thuaudières et alentours, M. le Maire évoque la sécurité de ce secteur le long de la RD 20.

Ce dossier a déjà été étudié par les services du département et conjointement avec les élus de Connerré. Une proposition de limitation de la vitesse à 50 km/h sur 200 mètres a été faite. Une pétition des habitants est en cours pour demander que cette limitation soit étendue sur 1km du Cheval Blanc au bas de la côte. M. Duval souhaite recueillir l'avis des deux municipalités. Il est décidé que la commission voirie se rendra sur place avec M. Duval pour ensuite proposer un avis au CM.

M. le Maire ouvre la séance

Le procès verbal de la séance précédente est approuvé

1. Présentation du budget : situation au 1^{er} octobre Vu l'ordre du jour très chargé, M. le Maire propose aux conseillers de se reporter aux documents joints à l'ordre du jour pour une première approche, et de revoir ce point lors d'une prochaine réunion.
Accord du conseil.
 2. Compte rendu commissions réunions :
 - Communauté de communes :
- ✓ Schéma de mutualisation : le marché pour l'étude de ce projet est en cours.
Une réunion pour les élus et agents est prévue pour présenter le dispositif le 20 octobre. Il y aura ensuite deux réunions de travail. (3/11 et 1/12)
- ✓ Installation des commissions :
- Aménagement numérique : (S. Ledru délégué) projet : installation haut et très haut débit avec fibre optique. Programmation sur 5 ans. Situation disparate selon les communes : 4000 prises à installer sur le territoire
 - Commission des finances :(D. Clément délégué) ont été abordés : le champ d'intervention de la commission, les impayés des la REOM, le budget, les travaux d'extension de la piscine, gendarmerie, plate-forme de jeux... Rapporteur M. (?) de Savigné l'Evêque.
 - Commission environnement : (D. Fouché délégué) : Spanc, Smirgeomes, perte 300 000€ d'éco emballage. Rapporteur Jimmy Legot de Saint Mars la Brière

-Commission développement économique (M. Lecomte délégué) : le champ d'intervention reprend toutes les zones d'activités de Montfort, Connerré et Savigné. L'hôtel des Sittelles, le syndicat mixte du parc d'activités économiques qui rassemble CDC Pays des Brières et Huisne Sarthoise, la construction de la gendarmerie, le dispositif OSEO = aide financière pour les entreprises enveloppe de 100 000€ (ex Prunier, APS, Agro concept...) reste un crédit de 20 000€ pour un dossier pour la Metallerie Sarthoise.

M. Ledru évoque :

- la motion AMF (Association des Maires de France) contre la baisse des dotations de l'état (annexe 2) Le Conseil préfère s'inspirer de la délibération de la commune de Montfort sur ce thème :

« L'état prévoit une réduction des dotations aux collectivités locales de 3.65 milliards d'euros en 2015, pour atteindre 11 milliards entre 2015 et 2017. Cette information a été confirmée par le CLF le 11 septembre dernier. Comme en 2014, qui a vu pour la première fois une baisse des fonds versés aux collectivités (moins 1.5 milliard d'euros), la réduction se fera sur la base des recettes de fonctionnement du bloc communal. C'est un coup de massue sans précédent sur les finances locales alors que les charges augmentent.

Si les collectivités entendent participer au d'économie et de redressement des finances publiques, elles souhaitent pouvoir continuer à investir pour l'avenir et la dynamique de leurs territoires. Sans les ressources idoines, elles n'auront d'autres choix que de reporter leurs investissements, d'augmenter la fiscalité locale ou leur endettement ce qui est difficilement envisageable dans le contexte actuel. Or, les collectivités territoriales assurent 71% des investissements. Moins d'investissements, c'est moins d'activité économique et moins d'emplois sur nos territoires.

Nous souhaitons donc attirer l'attention du gouvernement sur l'impact des mesures envisagées, qui diminue d'un côté ses dotations et de l'autre, stimule la dépenses publique locale par des politiques nationales non concertées ou des transferts de charges non assumés. »

- la commune nouvelle qui verra le jour en 2015 :Villeneuve en Perseigne qui regroupe la Fresnay sur Chedoué , Chassé, Lignière la Carelle, Montigny et St Rigomer des Bois .

- Le transfert des pouvoirs de police du Maire : Le conseil à l'unanimité refuse le transfert

-PLUI : à l'échelle de la CDC 13 communes sur 15 ont un PLU et 2 communes une carte communale. Le Scott du Pays du Mans a fait au niveau des Communes pour connaître le nombre de Permis de construire instruits depuis 2011 = cela nécessite d'avoir 2 équivalents temps plein en cas de PLUI. A l'unanimité le CM est contre l'instauration d'un PLUI

Info au 1er juillet 2015 les services de l'état n'instruiront plus l'urbanisme des communes, la CDC embauchera-t-elle du personnel pour suppléer une fois de plus l'état ?

- Syndicat du Dué et du Narais

Catherine Drouineau : le bureau s'est réuni ainsi que la CAO (commission appel d'offres) Une campagne de Lutte contre les ragondins est prévue à l'automne. Le marquage des arbres pour nettoyage des berges du Brusson a été effectué sur la commune. Des conventions sont passées avec les propriétaires.

- Syndicat du Jalais

Travaux prévus sur Soultré pour l'extension du réseau jusqu'aux terrains des Loupgueniers et changer la canalisation d'eau de l'impasse de l'église. Pour cette dernière, les riverains souhaitent que les eaux de pluies soient déversées dans le tout à l'égout. Un devis leur sera proposé. Les conventions restent à signer avec les propriétaires pour les 2 chantiers.

Une prise d'eau sera installée à coté du commerce devis à recevoir.

- Info : réunion avec Mme la Sous Préfète de Mamers le 14/10

- Eco-quartier : réunion avec M. Barbrel du 1er octobre
Concernant l'idée de modifier le PLU les élus se prononceront lors du prochain CM .
C'est la commission urbanisme qui travaillera sur ce dossier

- Sivos : réunion du 2/10/2014

TAP : voir si modification pour organiser des TAP le vendredi est possible quitte à demander une modification des horaires du car.

- CCAS : préparation 11 novembre réunion le 10 octobre. Distribution des invitations par les élus.

- Commission communication :

- Préparation marche solidaire le 18 octobre 14h . 5€ pour l'association. RV pour les élus à 10 h pour installation de l'expo. Marche 7 km sur le circuit du lutin.
- la commission communication propose aux habitants de Soultré de visiter l'atelier de vente des fruits et légumes de Pescheray le samedi 22 novembre. RV à 10 heures à la mairie puis covoiturage jusqu'à Pescheray.

Mélanie Rapicault se charge de l'information à distribuer.

- Travaux chemins communaux

La commission a étudié 2 devis : HRC 41 000€, Pigeon 34 000€. C'est ce dernier devis qui est retenu, mais les chemins des Fauvelières et du double six seront réalisés en régie.

L'entreprise réalisera les travaux pour le Chemin de la sapinière : reprise de la RD 20 sur 100 m avant l'entrée des bois, le chemin de la Roche Breslay et celui des Montifauts. Total TTC 9 390€

Panneaux de lieudit à acheter, ainsi que les panneaux limitation vitesse de la route de la Roche

Numérotation des hameaux loupgueniers et Pelouse A voir sur budget 2015.

M. Lecomte a rencontré M. Duclos du conseil Général pour le problème d'inondation des fossés du Mersat. Une équipe viendra relever les niveaux et le CG proposera une solution.

Le CG doit voir aussi pour les ronces au bout du CR 14sur la RD 20

- Régulation du chauffage des bâtiments communaux

L'idée est d'installer une régulation de chauffage des bâtiments communaux, afin de gérer les températures de chauffe par rapport à la température extérieure. Le but de faire des économies d'énergie d'environ 1/3 des dépenses.

Un devis a été fait par JPEC : avec pilotage de chaudière ; 8 102.56€ TTC pour les 2 sites.

Un autre devis lui est demandé pour installer des compteurs au niveau des brûleurs

Le conseil décide de réaliser ces travaux unanimité et autorise le Maire à modifier le budget investissement en conséquence.

L'ADEME sera consultée pour savoir si la commune peut bénéficier d'une participation.

3. Tarifs cantine pour 2015

Le conseil à l'unanimité décide de porter au 1^{er} janvier 2015 le prix du repas pour les scolaires à 3.00€, pour les adultes à 3.85€.

4. Questions diverses

- Proposition de limiter le bourg : Le conseil décide à l'unanimité décide d'interdire la circulation dans le bourg aux poids lourds de + 7 t 5 sauf livraisons
- Cession du commerce : le dossier de cession du commerce est à finaliser. M. le Maire pourra exécuter les diverses formalités de la cession du bail.
- Info : l'isolation des greniers des bâtiments communaux (2 écoles, 3 PLA, mairie, commerce) par une mise en œuvre de laine minérale par un système de soufflage a été réalisée le 30/09/14. Cout 0€ car reversement de droit à payer à l'état
- Communication du courrier R'lan au conseil Municipal concernant la demande faite par ce fournisseur de réseaux téléphoniques au syndicat du Jalais d'installer une antenne sur le château d'eau.
- Devis R'lan pour téléphonie bâtiments communaux. A étudier dans le cadre du raccordement commun à internet des écoles et de la mairie.
- Suite à l'enquête publique portant sur la demande d'autorisation formulée par la SARL MCM en vue de la régularisation d'une installation de transit/regroupement de déchets d'amiante se situant ZA de la Pécardière à Montfort le Gesnois, le conseil Municipal n'émet pas de remarques sur le dossier. Unanimité
- Proposition de faire réaliser l'étude paysager pour la route du Breil et le parking par le lycée agricole de Brette les Pins qui recherche des chantiers « espace verts » et où M. Monguillon, habitant de Soultré est professeur

Accord du conseil

- Proposition de faire une consultation auprès d'assurance

MMA Connerré + Groupama. Mélanie Rapicaud est chargée du dossier.

- Le CM refuse unanimement de financer le remplacement des enseignants pendant leurs journées de formation.
- Réunion caf : 9 octobre sur les 3 enquêtes menées par la caf concernant les besoins des parents sur accueil des enfants scolarisés avant après la classe, le mercredi, petites vacances, juillet et aout, et enfin les RAM.
Implantation d'un multi accueil sur le Breil
Les conventions pour l'accueil des enfants dans les centres de loisirs pourront être renouvelées avec Ardenay, Connerré et Montfort

Séance levée à 23 h 15